



AGIR EN FAVEUR DES ABEILLES AU NIVEAU EUROPÉEN

Nombreux sont ceux qui défendent les abeilles, l'apiculture, à un niveau local, au niveau national ou international. L'Union européenne est souvent décriée et si tout va mal, c'est elle la responsable. Sur la thématique « Abeille », des choses se passent et l'éveil des consciences avance, la Réglementation aussi... sans doute pas assez vite pour certains ou pas dans le bon sens.

Voici aujourd'hui la présentation d'un groupe de travail et quelques portraits

d'eurodéputés qui se sont engagés pour la défense de l'abeille et, de manière plus générale, pour les pollinisateurs mais aussi pour les apiculteurs. D'autres viendront sans aucun doute car nous n'avons pas pu rencontrer tous les eurodéputés, sans compter ceux qui n'ont pas répondu à notre demande...

Au sein du Parlement européen, il existe un groupe d'intérêt « Apiculture et santé des abeilles » qui regroupe des députés européens de nationalités et couleurs

politiques différentes. Ce groupe d'intérêt veille à ce que les textes européens prennent en compte la protection des pollinisateurs et mène des actions de sensibilisation à ce sujet.

L'événement phare reste l'organisation chaque année de la « Bee Week » au Parlement européen ; un événement ouvert à tous, lors duquel les apiculteurs peuvent faire entendre leur voix. Michel Dantin, eurodéputé français vient de prendre la présidence de ce groupe.



MICHEL DANTIN,

Président du groupe « Santé de l'Abeille » au sein du groupe parlementaire « Biodiversité et changement climatique » - Membre de la Commission agriculture et développement rural au Parlement.

Michel DANTIN © Parlement européen

AdF : Pourquoi vous être intéressé à l'apiculture et à la problématique des abeilles ?

Je ne sais pas, cela fait si longtemps... Les abeilles ont toujours été là, j'avais des responsabilités au niveau agricole dans ma région, un syndicat apicole était membre de cette structure, le Rucher des Allobroges, la question de l'apiculture était omniprésente pour moi depuis 1995-1996. Cependant, lorsque j'étais au Ministère [M. Dantin a été le conseiller de plusieurs ministres en charge de l'agriculture entre 2002 et 2007], je ne m'occupais pas de dossiers apicoles, c'est lorsque j'ai été élu eurodéputé pendant la révision de l'OCM¹ de la Politique agricole commune que je me suis intéressé de plus près à l'apiculture et aux abeilles.

¹ L'organisation commune des marchés agricoles (OCM) désigne un ensemble de règles, communes aux pays de l'Union européenne, destinées à soutenir et organiser les marchés agricoles dans le cadre de la PAC.

² Nous vous avons présenté quelques points de ce rapport dans L'Abeille de France, n°1050, octobre 2017.

AdF : Que pensez-vous du rapport d'initiative sur le secteur apicole européen² ?

C'est une bonne chose, cela permet de faire le point, de mettre un secteur en lumière mais cela demande beaucoup, beaucoup de travail qui n'est pas toujours valorisé. Nous suggérons à la Commission de s'emparer des sujets pour légiférer mais elle peut très bien ne rien faire... C'est pour cela que je préfère multiplier les chances de réussite. J'ai déposé un amendement au rapport ; ce même texte a été déposé dans le cadre de l'Omnibus et c'est passé ! L'amendement est donc caduc et en termes de temps, cela a été beaucoup plus vite et sans risque de ne pas être voté. J'ai ainsi obtenu le retour des jachères apicoles avec un taux incitatif pour les agriculteurs (1ha de jachère apicole = 1,5 ha de SIE, surface d'intérêt écologique), en espérant que cela augmente la ressource mellifère disponible.

Tout ce qui se trouve sur l'étiquetage [obligation d'indiquer les pays d'origine des mélanges de miels] dans ce rapport est très important mais il manque une proposition de loi ; et cela, seule la Commission européenne peut le proposer.

Il ne faut pas non plus oublier varroa. C'est une menace qui oblige à revoir les pratiques.

AdF : Quelle est votre prochaine action en faveur des pollinisateurs ?

La prochaine étape est le texte sur le fonctionnement de la chaîne alimentaire en 2018. On va avoir des fenêtres qui vont s'ouvrir, l'objectif est de voir quelles sont les possibilités pour introduire des dispositions favorables au secteur apicole.

AdF : Si vous étiez un produit de la ruche, lequel seriez-vous ?

Un produit de la ruche ? Je ne sais pas... Sans doute une ouvrière...

AdF : Une chose à retenir ?

« On ne peut pas gagner tous les combats en même temps. »



MIREILLE D'ORNANO,

Membre de la Commission « Environnement, santé publique et sécurité alimentaire ». Rapporteur de l'Avis de la Commission environnement sur le rapport d'initiative « les perspectives et les enjeux du secteur apicole de l'Union européenne ». Tente de faire interdire tous les pesticides toxiques pour les abeilles et la santé humaine depuis plusieurs années.



Mireille D'ORNANO

© Parlement européen

AdF : Pourquoi vous être intéressée à la problématique des abeilles ?

J'ai été sollicitée, le plus souvent par courriel par des milliers d'électeurs de ma circonscription mais pas seulement ; ils m'ont alertée sur la disparition des abeilles. Je me suis intéressée au sujet, nous avons beaucoup travaillé. Il est de notre devoir d'interdire rapidement tous ces produits toxiques. La question de la mortalité des abeilles nous renvoie à notre propre humanité, c'est la raison pour laquelle il nous faut réagir sans tarder.



© Emmanuelle CHARTOIRE

AdF : Que pensez-vous du rapport d'initiative sur le secteur apicole européen ?

J'ai été amenée à consulter ce rapport dans la mesure où j'étais rapporteur pour l'avis de la Commission de l'environnement. Je considère que l'adoption de mon rapport est une très bonne nouvelle pour les abeilles. L'amendement 92 [demande à la Commission européenne de proposer une législation interdisant la production, la vente et l'utilisation de tous les pesticides à base de néonicotinoïdes dans toute l'Union sans dérogation et, en priorité, afin de protéger les populations d'abeilles] que j'ai déposé, a été voté³, nous n'en revenions pas ! Maintenant, il y a aussi plusieurs problèmes, il faut s'assurer que l'on consomme du vrai miel, continuer à former des apiculteurs et voir ce qui se passe au niveau des importations de reines car on nous a signalé que cela posait des problèmes...

AdF : Quelle est votre prochaine action en faveur des pollinisateurs ?

Faire interdire le sulfoxaflor et les suivants ! Nous avons tenté en 2015 de le faire interdire [dépôt d'une objection] mais nous n'avons pas été suivis par les autres eurodéputés ... Et voilà où nous en sommes aujourd'hui... ! Je conçois qu'on puisse ne pas être d'accord avec certaines de mes idées mais les abeilles, l'environnement, la santé des citoyens, comment continuer à soutenir l'utilisation intensive de tels produits toxiques ??? Nous avons besoin du soutien des citoyens.

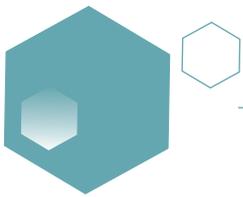
AdF : Si vous étiez un produit de la ruche, lequel seriez-vous ?

La gelée royale !

AdF : S'il n'y avait qu'une chose à retenir ?

« L'Abeille est apolitique ! »

³ À ce propos, il nous a été précisé que certains eurodéputés qui se disent « défenseurs des abeilles » ont voté contre.



ÉRIC ANDRIEU,

Membre de la Commission Agriculture et développement rural au Parlement. Auteur de très nombreuses questions parlementaires sur la fraude notamment, il a déposé plusieurs amendements au rapport d'initiative sur le secteur apicole. Fervent défenseur des alternatives aux pesticides.



Éric ANDRIEU

© Emmanuelle CHARTOIRE

AdF : Pourquoi en être venu à l'apiculture et à la défense des pollinisateurs ?

On ne peut pas ne pas s'intéresser à l'apiculture ! Je viens d'une famille d'apiculteurs, j'ai donc choisi d'intégrer la Commission agriculture au Parlement, pour lutter pour un changement de modèle. Il faut redonner à l'agriculture la place qu'elle n'aurait pas dû perdre, lui redonner ses lettres de noblesse et l'abeille est tout naturellement au cœur. L'agriculture, l'alimentation et la santé sont des biens communs. Depuis 2012, tout le monde en est conscient, tout le monde est sensible mais si tout le monde mesure le fait que ce soit important, il faut passer aux faits ! Il y a de la place pour une agriculture sans intrant ; l'abeille a un rôle clé dans l'équilibre du monde. On ne fait pas assez au-delà des mots. Nous [hommes et femmes politiques] sommes en devoir d'agir et là, il faut agir sur les causes du dépérissement et faire des choix politiques forts pour remonter le cheptel apicole, il faut former et informer.

AdF : Quelle est la prochaine étape ?

La prochaine PAC ! Il faut une révolution agricole ! L'alimentation et l'agriculture sont au cœur d'un modèle sociétal. Il y a 2 options, soit on gère, soit on anticipe... 3 grands points sont à prendre en compte :

- Les événements climatiques
- Les sciences et techniques
- La géopolitique (car l'Europe n'est plus dans l'entre-soi).

Le Commissaire à l'agriculture et au développement rural, Phil Hogan, présentera la future PAC le 29 novembre avec les grandes lignes politiques. Il faudra réagir de suite !

AdF : Si vous étiez un produit de la ruche, lequel seriez-vous ?

La « Bresce » comme on dit chez moi [il s'agit du miel en rayon autrement appelé brèche]. Tant de souvenirs de mon enfance lorsque j'allais aux ruches avec mon grand-père.

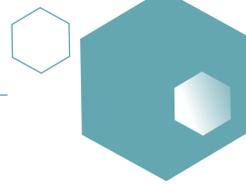
AdF : S'il n'y avait qu'une chose à retenir ?

Il y en aurait deux : 1) les abeilles sont des lanceuses d'alerte, à ce titre, il faut les protéger ; 2) « Ecoute et responsabilité »...

Nous ne saurions être plus d'accord...



© Emmanuelle CHARTOIRE



NATHALIE GRIESBECK,

Membre du groupe de travail santé de l'Abeille.

AdF : Pourquoi vous être intéressée à la problématique des abeilles ?

C'est sans aucun doute grâce à Jean-Marie Pelt ; c'est lui qui m'a éveillé sur les problématiques de biodiversité, de respect de la nature, c'était un grand homme, passionnant. Ce qui se passe aujourd'hui n'est pas normal, les abeilles meurent et rien ne change...

Rejoindre le groupe "Apiculture et santé des abeilles" était donc particulièrement important pour moi : la problématique de la disparition des abeilles n'est pas encore assez connue, elles sont en quelque sorte les "sentinelles" de notre biodiversité et sans leur action de pollinisation, la survie de notre humanité même est en danger.

AdF : Que pensez-vous du rapport d'initiative sur le secteur apicole européen ?

Ce rapport porté par la commission Agriculture du Parlement européen est un pas important dans la reconnaissance au niveau européen de l'importance du secteur apicole. Les défis sont nombreux (diminution de la production de miel, importations toujours plus importantes...) et on oublie trop le rôle indispensable des apiculteurs dans la protection des abeilles. Il permet aussi au Parlement de formuler des recommandations en matière de soutien de l'Union européenne au secteur apicole. C'est un signal fort que les députés européens enverront à la Commission européenne lors du vote de ce rapport. Il sera aussi pris en compte lors des négociations de la future politique agricole commune et dans les futures politiques commerciales de l'UE.

AdF : Quelle est votre prochaine action en faveur des pollinisateurs ?

À titre personnel, j'essaie de relayer autant que possible, à la fois sur les réseaux sociaux et lors de mes rencontres avec les citoyens, toutes les initiatives ayant trait à la protection des abeilles, afin de sensibiliser au mieux à cette problématique qui est encore trop peu prise au sérieux.

Dans un contexte réglementaire [révision de la PAC], j'ai co-signé un amendement pour la prise en compte des jachères apicoles dans le calcul des subventions.



Nathalie GRIESBECK

© Parlement européen

Après, dans le cadre du groupe de travail « santé de l'abeille », on réfléchit aux actions à mettre en œuvre en 2018 : la prochaine « Bee Week » mais aussi sans doute des rencontres de terrain pour voir concrètement des projets apicoles innovants.

AdF : Si vous étiez un produit de la ruche, lequel seriez-vous ?

Je serais la propolis : cette substance protège la ruche des agressions. Sans compter que cela viendrait du grec pro Polis "devant la cité"... C'est bien le rôle d'un élu de protéger la cité, les citoyens qu'il représente !

AdF : Une chose à retenir ?

Les jeunes ! Il faut se tourner vers l'avenir, il faut former de jeunes apiculteurs, faciliter les transmissions. Nous avons besoin d'abeilles et d'apiculteurs.